

Editorial

Cher(e)s collègues et ami(e)s archivistes ou sympathisant(e)s des archives,
Un site internet en construction, une lettre d'information diffusée par courrier électronique, deux groupes de travail ciblés sur le secteur public, deux autres, en gestation, centrés sur les archives privées, une interpellation reçue par le monde politique... les premières traces concrètes de l'activité de l'AAFB peuvent paraître bien légères après deux années d'existence.

Si les avancées restent certes timides, elles ont cependant le mérite de refléter les réelles volontés de fédérer des moyens qui, il faut le rappeler, restent limités. Les premiers mois de tâtonnement passés, l'activité des groupes de travail existants commence en outre à porter ses fruits, un réseau d'entraide se forme et une approche transversale est envisagée. L'ouverture aux représentants des autres associations professionnelles de notre pays constitue, de plus, un gage important de réussite. Il ne tient donc qu'à vous de développer ce mouvement, par votre adhésion à notre association, en la faisant connaître et en contribuant à la création de nouveaux groupes de travail centrés sur d'autres problématiques.

De son côté, *Info-AAFB* apparaît peu à peu comme un vecteur d'informations intéressant aux yeux de nos membres et permet de faire connaître notre association tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. Il s'enrichit également aujourd'hui de nouvelles rubriques. Son contenu dépend plus que jamais de votre enthousiasme et de votre implication.

Thierry Delplanq, vice-président

Interpellation des candidats aux élections de juin 2007 : quelques considérations concernant les réponses reçues

par Claude Depauw et Daniel Van Overstraeten

Le texte de notre interpellation a été adressé aux principaux acteurs du monde politique (partis démocratiques francophones, instituts associés à ces partis, candidats locaux) à l'approche des élections législatives du 10 juin 2007.

Sur la soixantaine d'envois réalisés, dix réponses ont été reçues (soit environ 16 %). Elles émanent du CDH (J. Milquet), d'Ecolo (Chr. Derenne, directeur d'Etopia, et J.-M. Javaux), du FDF (Chr. Verbist, chef de cabinet d'O. Maingain), du MR (D. Reynders), du PS (J. Ludmer, conseillère IEV), des CDF (Chrétiens démocrates fédéraux ; J.-M. Bourgeois, secrétaire politique), d'un centre d'archives privé (Fondation Auschwitz) et de trois candidats locaux hainuyers (Ath, Le Roeulx et Saint-Ghislain). Les quatre partis traditionnels francophones ont donc répondu.

Autre constatation, concernant le contenu : la moitié des réponses sont assez argumentées ou développent un élément du problème. Quels enseignements peut-on en tirer ?

- Si le lien entre les archives et l'histoire est souvent évoqué et si les préoccupations des généalogistes ne sont pas absentes, il apparaît surtout que nos interlocuteurs n'ont qu'une vague conscience de ce que sont les archives et à quoi elles servent. Leur valeur n'est pas contestée, mais simplement affirmée, ce qui laisse supposer que le dossier de nos correspondants est pratiquement vide sur la question.

- D'autre part, transparait en corollaire une connaissance très partielle du monde des archives en Belgique. Elle se limite à celle qu'a le correspondant concerné de la structure de ce secteur, à savoir un point de vue limité au seul niveau soit fédéral, soit régional,

soit local, et manque donc singulièrement de vision globale. Nous, archivistes, savons qu'une des options qui a été proposée est d'intégrer dans une loi fédérale sur les archives des principes que devront appliquer les autres niveaux de pouvoir. Mais est-ce possible ?

- À propos de loi fédérale sur les archives, la modification, limitée (proposition d'A. Destexhe et consorts du 28 février 2007) ou approfondie, de celle de 1955, est voulue par tous les grands partis, dont certains demandent toutefois qu'elle ne soit pas faite « au pas de charge ». Cette dernière attitude - l'expérience le prouve - conduit à un enterrement. On note encore que la question de la réduction du délai d'accès ne fait pas l'unanimité : pour le CDH, elle semble entrer en conflit avec le principe de la protection de la vie privée.

- Au niveau local, l'inquiétude transparaît et un correspondant suggère de se préoccuper du sort des archives communales.

- Le manque de moyens des Archives de l'État est connu, mais les grands partis l'englobent dans celui que connaissent tous les Établissements scientifiques fédéraux. En outre, le refinancement qu'on propose semble être conditionné, voire même limité à une entrée dans les NTIC (PS). Le MR-FDF et le PS suggèrent un financement alternatif (mécénat, sponsoring, partenariat public-privé, emprunt à la BEI,...). Sur ce point, nous estimons qu'il faut rester vigilant, afin d'éviter la privatisation des archives ; si argent il y a, il doit être partagé entre les producteurs et les conservateurs des archives.

- Enfin, certains de nos correspondants souhaitent nous rencontrer, voire bénéficier de notre expertise.

La vie de notre association

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises cette année (Louvain-la-Neuve, les 27 février et 2 octobre ; Bruxelles, le 15 mai).

LES GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS

Le comité de coordination du groupe de travail « Villes et communes » s'est réuni une nouvelle fois, le 5 novembre, dans les locaux des Archives du CPAS de Bruxelles. Les premières actions concrètes sont prévues pour le début de l'année 2008.

LES COTISATIONS POUR 2007 ET 2008

Il reste un mois aux retardataires et éternels distraits pour soutenir les projets de notre association et verser leur cotisation 2007. Pour l'année 2008, le montant de

la cotisation reste inchangé malgré l'inflation. Cette dernière reste donc fixée à 25 € pour les membres individuels et à 75 € pour les personnes morales et associations de fait. Elle peut être versée sur le compte 068-2462613-04. Facilitez la vie de notre trésorier en n'oubliant pas d'indiquer la mention « Cotisation AAFB 2007 ou 2008 + nom + prénom » en communication. Si vous n'êtes pas membre fondateur (autrement dit, si vous n'étiez pas présent(e) à l'Assemblée générale constitutive du 5 novembre 2005), il vous faut remplir également un bulletin d'adhésion. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec notre trésorier Pierre-Alain Tallier, courriel : tresorier.aafb@archivistes.be ou pierre-alain.tallier@arch.be.

Les projets et annonces de nos membres

La recherche dans les fonds d'archives des *ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME* va se trouver grandement facilitée grâce à la parution du nouvel aperçu des instruments de recherche. Cet ouvrage reprend les instruments de recherche des fonds d'archives conservés aux AGR et dans le dépôt auxiliaire Haseldonckx (situé rue du Houblon). Avant l'ouverture de ce dernier au public, les archives qui y sont conservées peuvent en effet uniquement être consultées à la rue de Ruysbroeck (L. DE MECHELEER, *Aperçu des instruments de recherche dans la salle de lecture des Archives générales du Royaume. Situation au 1^{er} janvier 2008*, Bruxelles, 2008).

Dans le cadre de l'exposition « Du halo au réseau. La lumière dans la ville », les *ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES* et les Amis du Musée accueillent le Festival « Lumières d'Hiver » le samedi 8 décembre à 14 h. Lumières d'hiver, Nuits d'été. Récital de mélodies françaises (Fauré et Berlioz) par T. Lenaerts et M. Ferrandez ; le samedi 15 décembre à 15 h. Lumières de scènes. Scènes d'opéra, de Mozart à Metti par les Classes d'art lyrique et de chant des Académies ; le samedi 22 décembre à 15 h. De l'aube à la nuit. Mélodies des 18^e, 19^e et 20^e, par l'Ensemble Vocamabile. Lieu : Archives de la Ville de Bruxelles, rue des Tanneurs 65 à 1000 Bruxelles, 1^{er} étage. Entrée libre.

Les *ARCHIVES DE LA VILLE DE LA LOUVIÈRE* mènent depuis plusieurs années un vaste programme de récolte d'archives de mandataires politiques. Elles présenteront, le 21 décembre à 18h30 dans les locaux

de l'ancienne Maison du Peuple de La Louvière, la publication résultant de l'exploitation des différents fonds récoltés, *La Louvière...aux urnes ! Vies et combats politiques dans l'entité louviéroise du 19^e siècle à l'an 2000*. Contact : Archives de la Ville de La Louvière, 125 rue de l'Hospice à 7110 Houdeng-Aimeries, tél. : 064/21.39.82, courriel : thierry.delplancq@lalouviere.be.

Les **ARCHIVES DE LA VILLE DE TOURNAI** ont été associées à la réalisation de l'exposition « Tournai-Tournais 1977-2007 : 30 ans de fusion de communes - 30 villages - 30 souvenirs » orchestrée par la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai. Une exposition visible jusqu'au 15 décembre 2007, de 10h30 à 18h, dans les locaux de la Maison de la Culture de Tournai, 2 boulevard des Frères-Rimbaut à 7500 Tournai.

Appelée à de nouvelles fonctions, Muriel Neven quitte les **ARCHIVES DE LA VILLE DE VERVIERS**. Elle est remplacée par Jean-François Potelle. Contact : Archives de la Ville de Verviers, tél. 087/32.75.95, courriel : jean-francois.potelle@verviers.be.

Les Actes de la journée d'étude, organisée par l'**ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DES ARCHIVES D'ENTREPRISES** ET LES **ARCHIVES DE L'ETAT** le 19 octobre dernier et intitulée « Entreprises et Congo. Le destin d'un patrimoine archivistique exceptionnel - Ondernemingen en Congo. Levensloop van een uitzonderlijk archivalisch erfgoed », seront publiés en 2008 par les Archives générales du Royaume. Contact : Daniel Van Overstraeten, courriel : daniel.vanoverstraeten@skynet.be.

Le site internet, entièrement refondu, de l'**ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DES ARCHIVES D'ENTREPRISES**, sera bientôt accessible. Rendez-vous sur <http://www.avae-vvba.be>.

Au **CARCOB-ARCHIVES COMMUNISTES** (Bruxelles), plusieurs fonds viennent de faire l'objet d'inventaires qui seront ultérieurement intégrés dans Pallas et consultables par le biais de l'accès aux catalogues sur le site Internet du Centre (<http://users.skynet.be/carcob>). Les fonds inventoriés sont : les archives de la Fédération bruxelloise du PCB-KPB (1960-1999), celles de la Fédération boraine du PCB (1955-1978) et les papiers Ernest Burnelle (1911-1968), ces derniers contenant notamment le registre original aux délibérations du groupe de Liège de la Centrale

Nationale du Personnel Enseignant Socialiste (1918-1939). Les papiers de l'ancien ministre communiste Jean Terfve sont en cours d'inventaire. Les brochures éditées par le PCB-KPB et ses organisations proches sont désormais intégrées dans le catalogue en ligne de la bibliothèque. Le Centre est par ailleurs en train de mettre sur pied plusieurs journées d'études pour 2008 et 2009 : 1) 1968-2008: il y a 40 ans, L'Autre Printemps : le mouvement de réformes en Tchécoslovaquie et les dissidences à l'Est. Leurs retombées en Belgique ; 2) L'histoire de la Jeunesse Populaire de Belgique et de la Jeunesse Communiste de Belgique (1944-1991) ; 3) Les relations entre le PCB-KPB et les partis communistes étrangers actifs en Belgique.

Contact : CarCoB, 33 rue de la Caserne à 1000 Bruxelles, tél. : 02/513.61.99 et 02/513.15.83, courriel : mrikir.carcob@skynet.be - carcob@skynet.be.

Dans le cadre du projet d'archivage du fonds de la Coordination Gaz Electricité Eau (CGEE), le **CENTRE D'ANIMATION ET DE RECHERCHE EN HISTOIRE OUVRIÈRE ET POPULAIRE (CARHOP)** organise le 11 avril 2008, en partenariat avec la CGEE, une journée d'études ayant pour thème « L'Energie, un accès pour tous? ». Pour tout renseignement, contacter Florence Loriaux (02/514.15.30).

À la demande de l'Institut de l'Égalité des Femmes et des Hommes, le **CENTRE D'ARCHIVES POUR L'HISTOIRE DES FEMMES (CARHIF)** a réalisé fin 2006-début 2007 une série d'interviews d'Eliane Vogel-Polsky, juriste de renom, spécialiste du droit du travail et du droit social. Gagnée au féminisme, elle milite durant des décennies au niveau national et international pour obtenir l'égalité de traitement, mais aussi l'égalité politique et la parité des femmes et des hommes. Les interviews d'E. Vogel-Polsky initient un projet de conservation de témoignages oraux de personnalités qui se sont illustrées dans le combat pour l'égalité. Un livre retraçant son parcours biographique, *Éliane Vogel-Polsky, une femme de conviction*, vient d'être publié. Il peut être obtenu gratuitement auprès de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes ou être téléchargé sur son site web (<http://www.iefh.fgov.be>).

Le **CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION GUERRE ET SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES (CEGES)** poursuit sa prospection d'archives sur le thème « l'idée belge et l'anti-séparatisme », démarrée en mars 2007. Le projet a déjà permis l'acquisition d'une dizaine de fonds d'archives privées, d'organisations et de personnes, pour lesquels le travail d'ouverture à la recherche est en cours. Ces archives portent essentiellement sur

le début des années '60 et sur la période 1975–1995 à Gand et à Bruxelles. Elles viennent compléter les nombreux fonds d'archives d'associations patriotiques conservés au Centre et ouvrent la voie à l'étude du tissu associatif pro belge depuis la Seconde Guerre mondiale. Contact: Mathieu Roeges, tél. : 02/556.92.04, courriel : mathieu.roeges@cegesoma.be.

L'**ECOMUSÉE DU BOIS-DU-LUC** en collaboration avec Vincent Vincke, consultant en archéologie industrielle, développe un projet intitulé « La Mine dans la Ville ». Celui-ci vise à recenser les vitraux représentant la mine au sens large (mineurs, Sainte Barbe, travail, paysages industriels, outils, etc) en Wallonie. Toute information (identifications, témoignages, photographies, archives, etc) est la bienvenue. Contact : Ecomusée du Bois-du-Luc, 2b rue Saint Patrice à 7110 La Louvière, tél. 064/28.20.00, courriel : info@ecomuseeboisduluc.be.

L'**INSTITUT EMILE VANDERVELDE (IEV)** a reçu un don de l'Ecole Ouvrière Supérieure (département social de la Haute Ecole de Bruxelles Ilya Prigogine) dans le cadre de son déménagement du Quartier Gare du Midi au Site de l'Hôpital Universitaire Erasme. Ce don est constitué de 655 mémoires couvrant la période de 1921 à 1985 parmi lesquels ceux de Arthur Haulot et Yvan Mayeur. L'Ecole Ouvrière Supérieure fut fondée en 1921 par la Centrale d'Education Ouvrière. Elle était destinée à la formation de cadres militants pour le POB. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, sa mission de formation militante sera progressivement remplacée par celle de formation sociale. Contact : Bibliothèque de l'IEV, 13 boulevard de l'Empereur à 1000 Bruxelles, tél. : 02/548.32.12 ou 13.

Le site AACfwb (Archives d'Architecture en Communauté française Wallonie Bruxelles) est le résultat d'un travail d'inventaire en permanente actualisation, mené à l'initiative du Département « Archives » de l'**INSTITUT SUPÉRIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE-LA CAMBRE** et réalisé grâce au soutien du Ministère de la Culture de la Communauté française de Belgique. A ce jour, plus d'une centaine d'institutions y sont référées. Si vous connaissez des Institutions qui conservent des fonds d'architecte ou d'architecture, n'hésitez pas à communiquer l'information à Anne Sophie Daout, courriel : anne-sophie.daout@lacambre-archi.be.

L'**INSTITUT SUPÉRIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE-LA CAMBRE** nous informe des suites du colloque « Architecture et archives

numériques natives ». Celui-ci s'est tenu du 8 au 10 novembre 2007 à Paris, plus précisément à la Cité de l'Architecture et à l'Institut national d'Histoire de l'Art. Organisé conjointement par ces deux institutions ainsi que par le Centre d'archives d'architecture du XXe siècle /IFA et Gaudi (projet Culture 2000), il avait pour principal objet de considérer les questions spécifiques relatives à la sauvegarde des archives numériques d'architecture, en particulier dans la perspective de leur prise en charge dès leur « production » dans les agences d'architecture même. D'autres thèmes périphériques importants furent abordés mettant en évidence la difficulté de la sauvegarde, de la sécurisation et de la pérennisation de ce type d'archives pourtant appelées à se généraliser dans notre domaine. Les principaux thèmes traités furent : la gestion des archives numériques dans les agences d'architecture même; la pérennisation des archives numériques, en particulier les archives 3D et les archives « dynamiques », de même que la question de la sauvegarde des processus de conception au-delà des résultats finaux; la valorisation, la diffusion et l'exploitation des archives numériques. Les actes du colloque seront prochainement mis en ligne par les organisateurs sur le site internet (<http://www.architecturearchives.net>).

Du 11 au 15 février 2008, le GMSAU (Marseille), Technocité (Mons/Hornu) et l'**INSTITUT SUPÉRIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE-LA CAMBRE** organisent une formation à l'archivage numérique 3D du patrimoine. Elle prend comme cas d'étude le site du Grand Hornu et s'adresse à des architectes et spécialistes du patrimoine. Les méthodes présentées ont recours à différentes techniques de relevé/restitution par photogrammétrie, par scanner des données in situ, etc. Contact: Denis Derycke, c/o ISACF-La Cambre, courriel : denisd@ox2.be.

« Quand les canons se taisent ». Dans le cadre du nonantième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le **MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE** ET LES **ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME** organisent du 4 au 6 novembre 2008 un colloque sur la sortie de guerre. Inscription et informations sur les sites internet des deux institutions (<http://arch.arch.be> et <http://www.klm-mra.be>).

La section « Archives et recherche historique » du **SERVICE « ART, CULTURE ET FOI » DU DIOCÈSE DE Tournai** organise une deuxième table ronde sur les archives paroissiales dans les locaux du Séminaire épiscopal, 28 rue des Jésuites, à Tournai, le vendredi 14 décembre 2007. Elle offrira l'occasion d'approfondir

des questions d'ordre méthodologique. Cette fois, ce sont les archives paroissiales, et plus spécialement les archives des fabriques, qui retiendront l'attention. La table ronde s'adressera plus particulièrement aux responsables des fabriques d'église, aux prêtres de paroisses, aux personnes qui se sont déjà investies dans des classements, afin de les sensibiliser à l'importance des archives dès leur production. Le but des organisateurs est de présenter une série de conseils méthodologiques en matière de gestion d'archives de fabriques au sein des archives paroissiales pour prévenir les éliminations intempestives volontaires ou par négligence. Les travaux s'articuleront autour de quatre axes : les cadres, la conservation et la préservation, le classement et l'inventaire ainsi que les mises en valeur et à disposition. Des professionnels des archives seront invités à exposer les aspects théoriques de la problématique des archives des fabriques. Comme lors de la première table ronde, la parole sera aussi donnée à des gens de terrain qui gèrent la situation dans leur paroisse au quotidien et qui connaissent bien les besoins des utilisateurs. Contact : Monique Maillard-Luypaert, Séminaire épiscopal, 28 rue des Jésuites à 7500 Tournai, tél./fax : 067/33.51.44, courriel : maillard.monique@tiscali.be.

La FADG et la VVBAD nous informent

La *VLAAMSE VERENIGING VOOR BIBLIOTHEEK-, ARCHIEF- EN DOCUMENTATIEWEZEN* (VVBAD) organise, le 6 décembre prochain à Malines (Congres- en Erfgoedcentrum Lamot, Van Beethovenstraat 8/10), une journée d'étude intitulée « Structuur in het archief van je bestuur. Over classificaties, ordeningsplannen en archiefschema's ». Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur <http://www.vvbad.be/node/2738>.

Les publications de nos membres

L. BEN DJAFFAR, *Etat des fonds et collections*, CARHOP, Bruxelles, 2007.

L. BEN DJAFFAR, *Inventaire des papiers de René Pêtre (deuxième versement)*, CARHOP, Bruxelles, 2007.

L. BEN DJAFFAR, M. DECELLE, P. BARCO, *Inventaire des archives de Vie Féminine Mouscron*, CARHOP, Bruxelles, 2007.

O. DE BRUYN, *Inventaire des archives de la Société Minière du Bécéka, ensuite Société d'Entreprise et d'Investissements du Bécéka « Sibéka » puis Sibéka. Société d'Entreprise et d'Investissements : 1890-1999*, Bruxelles, 2007 (Archives générales du Royaume. Inventaires, 406, publ. 4597).

E. GUBIN, *Éliane Vogel-Polsky, une femme de conviction*, Bruxelles, Institut de l'Égalité des Femmes et des Hommes-AVG/Carhif, 2007.

J.-Ph. SCHREIBER, H. WALLENBORN, B. PIRLOT, N. GREGOIRE, C. MAIRESSE, *Oralités. Répertoire des archives orales en Belgique*, Bruxelles, Unité de recherche « Sources audiovisuelles en histoire contemporaine » de l'Université Libre de Bruxelles, 2007.

A la découverte de nos membres

« LES ARCHIVES À NAMUR »

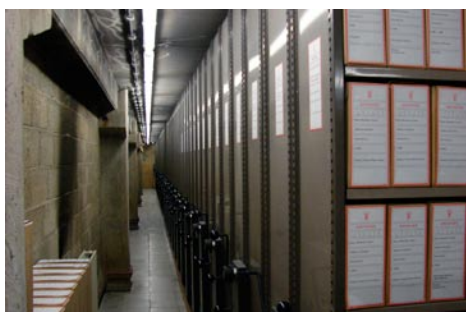
par Colette Willemart, archiviste de la Ville de Namur

La fusion des communes ayant entraîné le regroupement des archives, beaucoup de documents, après avoir été chahutés d'un endroit à l'autre pour cause de dispersion des services, se trouvaient dans un piteux état. Depuis la construction du nouvel hôtel de ville (début des travaux en octobre 1983), des locaux en sous-sol dans les parkings ont été affectés au rangement des archives. Ces locaux, équipés de racks coulissants sont actuellement saturés...L'agent chargé de la confection et du rangement des boîtes a pris l'initiative de monter des murs de boîtes dans les couloirs et des pyramides dans chaque endroit disponible. Cela a entraîné une réaction des services de sécurité. Lors de la visite de l'Archiviste de l'Etat à Namur, le Secrétaire communal ayant réuni un groupe de travail pour la gestion des archives, il a été envisagé une véritable gestion de tous ces documents en collaboration étroite avec non seulement les Archives de l'Etat mais également avec la responsable des bibliothèques et le service des bâtiments. Un inventaire a été dressé des endroits où se trouvaient des archives en correspondance (récemment) aux plans de ces différents endroits, accompagné d'un rapport sur la situation de manière à éclairer l'Autorité sur les besoins de place et de gestion.

Quant aux méthodes de classement jusqu'à présent, elles sont laissées à l'initiative du personnel et diffèrent donc parfois selon le service et les recommandations

du chef à l'agent chargé de ranger les boîtes. La CDU est utilisée dans les bibliothèques et la CDN n'a jamais, à ma connaissance, été utilisée. Tout ce qui traite de personnes (Personnel et Enseignement) est classé par ordre alphabétique tout simplement. Le Patrimoine utilise une classification qui lui est propre ainsi qu'au service Travaux et plus récemment Logistique: trois agents ont « créé » il y a des années, une méthode de classement copiée sur la composition des articles budgétaires. L'Urbanisme a un classement chronologique. Recette et Finances ont également une méthode chronologique et par cellules. Un plan de gestion destiné à chaque service, se référant aux directives sur la conservation et l'élimination des archives communales, a été approuvé par le Collège communal ainsi que par l'Archiviste général du Royaume et mis à la disposition du personnel sur le réseau informatique interne. Ce plan est en cours d'adaptation en fonction de la dénomination des documents utilisée dans les services (cela diffère parfois) et doit être complété par une indexation des documents.

Nous sommes actuellement dans l'attente d'une décision concernant un local à l'extérieur de l'hôtel de ville qui pourrait accueillir nos archives mortes mais dont le contenu et la localisation seraient à disposition des agents par l'intermédiaire de notre Intranet.

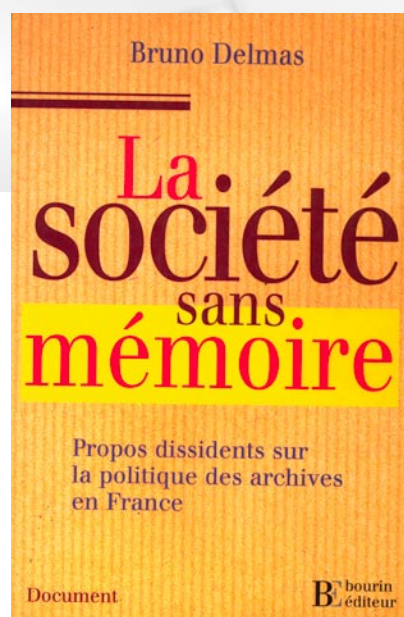


Nous avons lu pour vous...

par Claude Depauw

Bruno Delmas, *La société sans mémoire. Propos dissidents sur la politique des archives en France*, Bourin Éditeur, 204 pages, 14 x 21 cm, ISBN 2-84941-041-1, paru le 13 avril 2006.

Dans une forme très classique, en trois parties et sept chapitres encadrés par un avant-propos et une conclusion, l'auteur envisage, en deux cents pages, toutes les questions relatives aux archives aujourd'hui,



en France et ailleurs. Ce constat objectif, c'est Bruno Delmas qui le pose. C'est dire s'il connaît le sujet : professeur d'archivistique, de diplomatique et d'institutions de l'époque contemporaine à l'École Nationale des Chartes, diplômé de cette école, de l'université et de l'Institut d'Études Politiques, il a exercé le métier d'archiviste aux Archives nationales, aux Archives de la Marine et à la Direction des Archives de France. Responsable de projets de l'UNESCO en Afrique, il a effectué de nombreuses missions d'expertise et d'enseignement dans les différents continents. Il a également dirigé durant quatre ans les archives de l'Institut National Audiovisuel. Depuis trente ans, il consacre son enseignement et ses recherches au développement d'une diplomatique contemporaine englobant tous les types de documents et d'une archivistique fondamentale et fonctionnelle (http://www.piaf-archives.org/sections/se_former/les_auteurs4807/curriculum_vitae/bruno_delmas/view ; http://www.archivistes.org/article.php3?id_article=368). On ne s'étonnera donc pas que les nombreuses anecdotes et les éléments concrets, les constats et les exemples qui illustrent son propos soient tirés en majorité du monde des archives de France. Naturellement, Bruno Delmas indague en priorité la politique des Archives nationales et de son réseau, ainsi que toutes les expériences françaises, qu'elles soient positives ou négatives. Il n'hésite pas non plus à revenir au passé quand la situation présente l'impose. Pourtant, écrit par un Français s'adressant au public français, cet essai pourrait paraître fort éloigné de la situation et des aspirations des archivistes belges francophones. Mais les analyses pertinentes que l'auteur développe ne s'appliquent pas seulement à

l'« exception française ». Il préconise des directions d'actions prioritaires qui méritent de retenir tout autant l'attention de nos affiliés que celle des archivistes de l'Europe occidentale, voire du monde entier. Ils y trouveront des réponses à nombre de questions qu'ils ne manquent pas de se poser et que ne cessent de leur poser le public et surtout les décideurs envers lesquels ils sont si souvent peu ou prou en butte. À la question, (im)pertinente et fondatrice, « à quoi servent les archives ? » - question que pose Françoise Giroud, nouvelle secrétaire d'état à la Culture, en août 1976 au directeur des Archives de France - Bruno Delmas répond en étayant les « quatre utilités fondamentales » de ce « produit nécessaire du fonctionnement de toute société organisée ». Énonçons-les pour bien se les mettre en mémoire : les archives servent à « prouver pour défendre ses droits », à « se souvenir de ce que l'on a fait et de l'expérience acquise pour agir », à « connaître pour comprendre ce que les autres ont fait ou trouvé » et à « s'identifier pour exister et faire vivre les liens sociaux ». À quoi servent les archives ? À construire l'avenir ! Encore faut-il construire un avenir pour les archives... S'ensuivent des questionnements et des pistes à suivre débouchant sur une foule de concepts nouveaux, bien trop nombreux pour être tous évoqués ici. En filigrane, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, Bruno Delmas réaffirme cette quadruple utilité, définit le document d'archives au passé, au présent et au futur, justifie le métier d'archiviste, sa formation spécifique, ses relations particulières avec l'histoire et son avenir, y compris jusqu'au sein du « nouvel ordre numérique ». Pour cela, il faut dès aujourd'hui et au bénéfice du citoyen de demain « repenser les archives » et leur donner « de nouvelles frontières ». Un texte qui me paraît propre à redonner un peu d'espoir aux archivistes de tous les pays (ou encore plus de désespoir, cela dépend de la façon dont on voit le verre...).

terminées : candidatures option littéraires. Contact : C. Vanderzyppe, 53 rue Childéric à 7500 Tournai (référence Le FOREM 355916).

Votre collaboration

Vous disposez d'informations intéressantes pour nos lettres d'information ultérieures ? N'hésitez pas à contacter Thierry Delplancq (thierry.delplancq@lalouviere.be - tél. : 064/21.39.82) et Guénaél Vande Vijver (gvdevijv@ulb.ac.be).

Les membres
du Conseil d'administration
vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année
et vous présentent dès à présent
leur meilleurs vœux pour 2008

Offres d'emploi

La *SPRL MAHUT* recrute un(e) spécialiste de la gestion de l'information sur l'arrondissement de Tournai. L'employé(e) remplira les tâches suivantes : collaboration à la mise en place d'un système de gestion documentaire auprès de la clientèle, analyse de documents et classification méthodologique, constitution de dossiers administratifs. Formation souhaitée : enseignement supérieur (ou BAC+2 ou +3), A/1 archiviste/documentaliste, A/1 option Droit ou Comptabilité également acceptée, AESI littéraire ou études universitaires entamées et non

Editeur responsable : Claude de Moreau de Gerbehaye, Musée de Groesbeek de Croix, rue Joseph Saintraint 3, 5000 Namur
Graphisme et mise en page : Fabienne Dechef, Archives de la Ville de La Louvière